RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU DOUBS CANTON : Montbéliard-Ouest

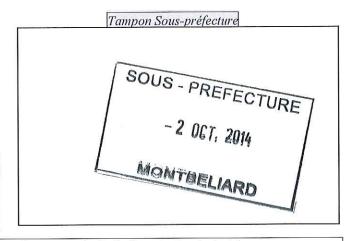
ARRONDISSEMENT : Montbéliard COMMUNE : BAVANS (25550)

N° INSEE: 25048

N° 53/2014

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DATE DE CONVOCATION :	L'an deux mil quatorze le dix-huit septembre à vingt heures,			
09/09/2014				
DATE D'AFFICHAGE: 18/09/2014	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire,			
NOMBRE DE CONSEILLERS :	<u>Étaient présents</u> : TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal,			
En exercice: 27	MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique,			
Présents : 20	GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUD Mourad CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth LOUYS Jean-Pierre.			
Votants: 26				
Ayant donné procuration : 6	The state of the s			
Absent excusé : 1	Était excusé: SEGAUD Grégoire. Étaient représentés: GIRARD Jean-Claude, GRISEY David, BORNE Aurélien, LALLAOUA Nora, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.			
Absent: 0				
OBJET:	Procurations données :			
Tarifs – Accueil périscolaire et restauration scolaire	- GIRARD Jean-Claude a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre, - GRISEY David a donné procuration à VILMINOT Pascal, - BORNE Aurélien a donné procuration à FRANÇOIS Claudine, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - GORGULU Alpay a donné procuration à DURY Bernard, - PLANÇON Aurélie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès.			
<u>RÉSULTAT DU VOTE :</u>				
- Pour : 20	Madame Claudine FRANÇOIS est nommée secrétaire de séance.			
- Contre: 6				
- Abstention: 0				

Madame le Maire cède la parole aux rapporteurs de la Commission « Jeunesse – Vie scolaire » :

« Après étude, les tarifs appliqués en accueil périscolaire/restauration ont été retravaillés.

En effet, suivant les tranches de QF, certains repas étaient tout juste facturés le prix que nous facturait le prestataire, sans compter les 2 heures de périscolaire du midi.

Nous avons proposé de réduire le nombre de tranches : au lieu des 6 tranches plus les extérieurs, nous avons proposé de limiter à 3 tranches plus les extérieurs. »

			T	
TRANCHE QF PRIZ	PRIX DU REPAS	TARIF	TARIF	TARIF
		2h	1.5h	1h
		PÉRISCOLAIRE	PÉRISCOLAIRE	PÉRISCOLAIRE
0-580	4.10	1.60	1.20	0.80
581-900	5.20	2.00	1.50	1.00
>901	5.75	2.20	1.65	1.10
Extérieurs + hors planning	6.80	3.00	2.25	1.50

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR, 6 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, valide les tarifs cidessus, applicables à compter du 01/11/2014.

Fait et délibéré à Bavans, le 18/09/2014. Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme



